Lampe d'ambiance solaire flottante

pour bassin & piscine

NC-6903-675
NC-6904-675

Chère cliente, cher client,
Nous vous remercions pour le choix de cette lampe flottante à alimentation solaire, qui vous permet de créer d'agréables effets lumineux dans votre piscine ou bassin. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu
- Lampe d'ambiance solaire (avec accumulateur NiMH, 1,2V, 600mAh)
- Mode d'emploi

Variantes du produit
NC-6903-675 : Lampe d'ambiance solaire flottante pour bassin & piscine
NC-6904-675 : Lampe d'ambiance solaire flottante à couleur changeante pour bassin & piscine

Utilisation

NOTE : Placez la lampe solaire uniquement à un endroit où elle captera suffisamment de lumière du soleil pendant la journée. Veillez à ne pas placer la lampe à proximité d'une source lumineuse allumée la nuit (un lampadaire par exemple) car elle risquerait de ne pas s'allumer du tout. Avant la toute première utilisation de la lampe, veuillez la recharger en l'exposant au soleil pendant 24 heures. Répétez cette étape tous les 3 mois pour recharger entièrement l'accumulateur. Utilisez la lampe solaire uniquement dans des eaux calmes et sans courant et dans des conditions météorologiques favorables, afin d'éviter de l'endommager. La lampe solaire résiste aux protections d'eau (indice de protection IP44).

1. Dévissez délicatement la lampe solaire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et ouvrez-la. Pour activer l'appareil, placez l'interrupteur situé à l'intérieur sur "ON". Revissez ensuite votre lampe et assurez-vous que le joint en caoutchouc soit bien en place dans l'anneau et que la lampe soit bien vissée afin que l'eau ne puisse pas y pénétrer.
2. Placez la lampe solaire dans l'eau. La lumière s'allume automatiquement dans l'obscurité et émet une lueur dont la couleur dépend de la variante du produit que vous avez choisie.
3. Vous pouvez fixer la lampe en accrochant une ficelle au support situé sous la lampe afin qu'elle ne dérive pas.

Remplacer l'accumulateur

NOTE : Pour des performances optimales, il est recommandé de remplacer les accumulateurs tous les 12 mois environ.

Sortez la lampe solaire de l'eau et séchez-la bien. Dévissez-la, éteignez-la et sortez l'accumulateur du compartiment à piles. Remplacez-le par un nouvel accumulateur du même type (NiMH AA 600 1,2 V). Veillez à bien respecter la polarité de l'accumulateur. Revissez ensuite la lampe solaire.

ATTENTION : Utilisez toujours et uniquement un accumulateur rechargeable dans la lampe solaire, jamais de pile "classique" !!

Consignes de sécurité
- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure ! Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Maintenez le produit à l'écart de la chaleur extrême.
- Conservez le produit hors de la portée des enfants. Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets
Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Consignes importantes sur les piles et leur recyclage
- Les piles ne doivent PAS être jetées dans la poubelle ordinaire. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les batteries/piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet.
- Vous pouvez déposer vos piles dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.
- Pour les appareils avec fonction de rechargement des accus, utilisez UNIQUEMENT DES ACCUS (piles rechargeables). Vérifiez que l'appareil contient bien des accus et non des piles classiques avant tout chargement.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- Respectez la polarité des piles. Un mauvais sens d'insertion peut endommager l'appareil – Risque d'incendie.
- N'essayez pas d'ouvrir les piles. Ne les jetez pas au feu.
- Les piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- Maintenez les piles hors de portée des enfants.
- Retirez les piles de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant un long moment.

Déclaration de conformité
La société PEARL.GmbH déclare ces produits NC-6903 et NC-6904 conformes aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, et 2014/30/UE, relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
14.05.2014

© Mai/2014 - EB//TH//LY
Importé par : PEARL.GmbH / PEARL-Straße 1-3 / D-79426 Buggingen, Allemagne